

Nous continuons jusqu'au retrait !

La CEF, réunie le 31 mars 2023, constate que la mobilisation contre la réforme Macron des retraites adoptée à coup de 49-3 ne faiblit pas. Face au coup de force anti-démocratique, encore plus de deux millions de salariés et de jeunes ont manifesté ce mardi 28 mars. Tous les jours, des blocages, des rassemblements, des grèves ont lieu dans de multiples endroits.

Cette mobilisation inédite a conduit à ce que le président Macron ne puisse se prévaloir d'aucune légitimité pour imposer sa réforme. La CEF condamne la volonté gouvernementale de faire taire les revendications par la répression, les tirs de LBD et de grenades de désencerclement, les arrestations arbitraires... Ces violences organisées directement par le plus haut sommet de l'État témoignent de la faiblesse d'un président et d'un gouvernement aux abois.

La CEF s'inscrit dans la résolution de la cgt-FO (CCN des 29 et 30 mars). Elle invite tous ses syndicats à continuer de réunir les personnels dans les écoles, les établissements et les services, à proposer et décider la grève jusqu'au retrait, à participer à toutes les actions prises par les Unions départementales. Elle invite les personnels et tous les syndicats de la fédération à être aux côtés des lycéens, des étudiants qui se mobilisent. La CEF appelle les personnels à répondre à l'appel de l'intersyndicale en préparant la grève massive le jeudi 6 avril.

La mobilisation en cours produit d'ores et déjà certains effets :

- Le président Macron est contraint de renoncer à rendre le Service National Universel obligatoire alors qu'il souhaitait pouvoir bénéficier d'une « jeunesse parée à tous les périls », sur fond de guerre en Ukraine et de hausse inédite des budgets militaires. La CEF revendique l'abandon du SNU.
- La totalité des syndicats de l'Education nationale a décidé de quitter les concertations sur le « pacte » visant à instituer une rémunération liée à des missions supplémentaires. Le ministère a ainsi été contraint de renoncer à tenir sa dernière concertation bilan. La FNEC FP-FO a proposé aux autres fédérations l'action commune pour exiger le retrait du « pacte ». La CEF réaffirme son exigence d'une revalorisation indiciaire, pour tous les personnels, sans contrepartie.
- Face à la mobilisation de la jeunesse, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a été contraint de lâcher en urgence un demi-milliard d'euros pour les bourses étudiantes.

Le gouvernement organise les concertations sur la protection sociale complémentaire pour présenter un accord de méthode commun à l'Education nationale, à Jeunesse et Sports et à l'Enseignement supérieur et la Recherche. Conformément à ses mandats, la CEF décide que la FNEC FP-FO ne peut en être signataire.

La CEF considère que gagner le retrait de la réforme Macron-Borne des retraites ouvrirait la voie à la satisfaction de toutes nos revendications :

- L'augmentation générale du point d'indice, des salaires et des pensions
- L'arrêt des fermetures et la création des postes nécessaires
- Un vrai statut, un vrai salaire pour tous les AESH et les AED. Titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent !
- La réintégration immédiate et sans condition de tous les personnels suspendus avec versement des salaires non perçus
- L'arrêt de l'inclusion systématique et le rétablissement des structures spécialisées
- L'abrogation de la loi Rilhac et l'abandon des nouveaux décrets d'applications en préparation
- L'abrogation de la loi 3DS
- L'abandon du SNU, du « Bac Blanquer », de Parcoursup et de « trouver mon master », de la réforme Grandjean de la voie professionnelle, de la réforme du collège.

Macron et son gouvernement n'ont jamais été aussi fragilisés : nous pouvons, nous allons gagner !

Les positions indépendantes de la FNEC FP-FO sont un point d'appui. Cela se concrétise par une progression des adhésions. La CEF invite les syndicats de la fédération à proposer largement l'adhésion à FO. C'est dans ce contexte que la FNEC FP-FO prépare son congrès qui aura lieu à Angers du 5 au 9 juin. La CEF invite les syndicats de la fédération à prendre les dispositions dès maintenant pour inscrire leur délégation.

Adoptée à l'unanimité moins une abstention